

ISSN-P : 2312-7031
ISSN-L : 3078-8234

FACULTE DES SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE

ANYASÃ



Revue des Lettres et Sciences Humaines

Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés

Université de Lomé

Numéro 17
Décembre 2024

ANYASÃ

Revue des Lettres et Sciences Humaines

Université de Lomé

ISSN-P : 2312-7031 ; ISSN-L : 3078-8234

URL de la revue : <https://www.revue-anyasa.org>

Bases de référencement



ADMINISTRATION ET REDACTION DE ANYASÁ

Revue des Lettres et Sciences Humaines
Laboratoire de Recherches sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés
Université de Lomé

Directeur administratif de la rédaction : Pr. Messan VIMENYO

Comité scientifique et de lecture

Professeur Yaovi AKAKPO (Université de Lomé)
Professeur Mahamadé SAVADOGO (Université de Ouagadougou)
Professeur Augustin K. DIBI (Université Félix Houphouët-Boigny)
Professeur Lazare POAME (Université Alassane Ouattara)
Professeur Marc Louis ROPIVIA (Université Omar Bongo)
Professeur Charles Zakarie BOAWO (Université Marien Ngouabi)
Professeur Issa Djarangar DJITA (Université de Moundou)
Professeur Azoumana OUATTARA (Université Alassane Ouattara)
Professeur Paul ANOH (Université Félix Houphouët-Boigny)
Professeur Delali Komivi AVEGNON (ENS d'Atakpamé)
Professeur Komi N'KERE (Université de Lomé)
Professeur Benjamin ALLAGBE (Université d'Abomey Calavi)
Monsieur Ludovic Baïsserné PALOU, Maître de Conférences (Université de Pala)
Monsieur Pessièzoum ADJOUSI, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Monsieur Iléri DANDONOUGBO, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Monsieur Nayondjoa KONLANI, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Madame Koko Zébéto HOUEDAKOR, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Monsieur Koffi KPOTCHOU, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Monsieur Kodzo KPOFFON, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Monsieur Eyanah ATCHOLE, Maître de Conférences (ENS d'Atakpamé)

Secrétaire de rédaction : Koku-Azonko FIAGAN (MC), Tel : +228 99762908, E-mail : azonkokoku@gmail.com

Contact :

BP. 1515, Lomé

Tél. : +228 90833419 / 90192589

E-mail : revue.anyasa@gmail.com ou anyasa@revue-anyasa.org

<p>A ces membres du comité scientifique, s'ajoutent d'autres personnes ressources consultées occasionnellement en fonction des articles à évaluer</p>

Éditorial

Le mot **Anyasa** prononcé Anyásã, à ne pas confondre avec ah̄hlō, désigne en éwé « intelligence » ou « connaissance ». Dans les textes bibliques, anyásã est mis en rapport synonymique avec núnya « savoir ». Pour le caractère scientifique des travaux et la dimension universelle des recherches, le vocable a été retenu pour nommer cette Revue des Lettres et Sciences humaines que le *Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES)* se propose de faire paraître annuellement. La naissance de cette revue scientifique s'explique par le besoin pressant de pallier le déficit de structure de publication spécialisés en Lettres et Sciences humaines dans les universités francophones de l'Afrique. C'est précisément pour parvenir à cette vision holistique de la recherche (et non seulement de ses résultats, dont les plus évidents sont les publications, mais aussi de son contexte), que nous éditons depuis 2014 la revue Anyasa afin que chaque chercheur en sciences sociales trouve désormais un espace pour diffuser les résultats de ses travaux de recherche et puisse se faire évaluer pour son inscription sur les différentes listes d'aptitudes des grades académiques de son université.

Charte d'éthique

Pour veiller à l'intégrité des travaux et de la diffusion des recherches scientifiques, la revue Anyasa applique les règles éthiques de la présente charte. Nous encourageons les membres du comité scientifique et de lecture, les contributeurs et les évaluateurs à les respecter.

Engagements de la revue

Le comité de rédaction a pour priorité l'amélioration de la revue anyasa, ainsi que la publication et la diffusion en ligne d'un contenu scientifique concis, exigeant et éthique.

Rôles des évaluateurs

Les évaluateurs sont sélectionnés pour leur expertise scientifique. Ils sont chargés d'évaluer les manuscrits sur leur seul contenu, sans distinction de race, de sexe, de convictions religieuses, de nationalité, d'affiliation universitaire. Les avis rendus par les évaluateurs doivent être objectifs. Les évaluateurs sont tenus de signaler tous les articles ayant un rapport de similitude avec l'article soumis à la revue.

Publication

Les auteurs autorisent la diffusion de leur article au format papier et numérique sur le site web de la revue. Les auteurs garantissent à l'éditeur de l'originalité de leur contribution et lui assurent la jouissance entière et libre des droits ainsi cédés. Si leur article est co-signé par plusieurs auteurs, l'auteur principal doit être assuré de l'accord des co-auteurs au regard de la cession de droits. Les auteurs s'engagent également à avoir pris soin d'éviter tout plagiat.

AVIS AUX AUTEURS

1. Note aux contributeurs

« ANYASA » revue des lettres et sciences humaines, publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES (cf. dispositions de la 38e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016). Les contributeurs doivent s'y conformer.

1.1. Les manuscrits

Un projet de texte soumis à évaluation, doit comporter un titre (Times New Romans, taille 12, Lettres capitales, Gras), la signature (Prénom(s) et NOM (s) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache), l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats.

Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction (Problématique, Hypothèse compris) ; Approche méthodologie ; Résultats ; Analyse des Résultats ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques (s'il s'agit d'une recherche expérimentale ou empirique).

Les notes infrapaginales, numérotées en chiffres arabes, sont rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*Adansonia digitata*).

Le volume du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel word, Times New Romans, taille 12, interligne 1.5) doit être de 30 000 à 40 000 caractères (espaces compris).

Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)

1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)

1.2.1. Troisième niveau (Times 11 gras, italique)

1.2.2. Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée en-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

2. Notes et références

2.1. Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

2.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit :

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (B. A. Sy. 2008, p. 18) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...) »
- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire. - Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement.

Ainsi qu'il le dit : Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

2.3. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.

2.4. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Editeur, pages (p.) pour les articles et les chapitres d'ouvrage. Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

2.5. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan, société, Paris, Gallimard, 352 p.

BERGER Gaston, 1967, L'homme moderne et son éducation, Paris, PUF. DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », Diogène, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, Violence technologique et développement. La question africaine du développement, Paris, L'Harmattan, 156 p.

Sommaire

Géographie

- IMPACTS DE LA DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL SUR LA GESTION URBAINE : CAS DE LA COMMUNE D'AGOE-NYIVE 4 AU TOGO..... **p. 1-22**
Kossi Edoh René AGBOTI, Komlan Kounon Etienne TEDE, Edinam KOLA
- FACTEURS EXPLICATIFS DES CONDITIONS DIFFICILES D'APPRENTISSAGE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE BOUAKÉ (CÔTE D'IVOIRE)..... **p. 23-41**
Yao Jean-Aimé ASSUÉ, Issoufou DIALLO, Diaba KONÉ
- IMPACT DES COLLÈGES DE PROXIMITÉ SUR LA MASSIFICATION DES SALLES DE CLASSE DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PUBLIC DANS L'ESPACE RÉGIONAL DU HAMBOL (CENTRE-NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE) **p. 42-62**
Yao Jean-Aimé ASSUÉ, Brahim YÉO, Issoufou DIALLO
- MARCHE DE PRODUITS PLASTIQUES DANS LE SECTEUR LOME-AFLAO-DENU, MARQUEUR DE DIFFERENCIATION DANS L'ESPACE FRONTALIER TOGO-GHANA..... **p. 63-76**
Djiwonou Koffi ADJALO
- ANALYSE DE LA PARTICIPATION DES ACTEURS LOCAUX A LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS COMMUNAUX DE DEVELOPPEMENT : L'EXPERIENCE DE LA COMMUNE DE SABOU DANS LE CENTRE-OUEST DU BURKINA FASO..... **p. 77-94**
Nadège COMPAORÉ, Paulin DOLOMWEOGO
- CARACTERISTIQUES ET EFFETS ENVIRONNEMENTAUX DES ACTIVITES AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE KETOU AU SUD-EST DU BENIN..... **p. 95-114**
Désiré ZANNOU, Ibouaïma YABI, Edinam KOLA et Tchégnon ABOTCHI

- IMPACTS HYDROLOGIQUES DES MUTATIONS PAYSAGERES DANS L'HYDROSYTEME MENOUA (OUEST-CAMEROUN).....
Idriss Landry KOUEDJOU, Jacqueline-Hortance NGOU DJOU, Cédric Roth DJOFNA HAPPI p. 115-131
- RISQUES SANITAIRES LIES A LA GESTION DES DECHETS MENAGERS A ABECHE (TCHAD).....
Dombor DJIKOLOUM DINGAO, mahamat ALI MUSTAPHA p. 132-147
- RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET D'ACCIDENTS DE TRAVAIL LIES A L'UTILISATION PROFESSIONNELLE DES BITUMES DANS LA ZONE DE PROMOTION IMMOBILIERE DE TOGBIN DAHO -ADOUNKO (REPUBLIQUE DU BENIN).....
Comlan Irené Eustache Zokpénou QUENUM p. 148-165
- EMERGENCE DES RESIDENCES MEUBLEES DANS LES OFFRES D'HEBERGEMENT ET LEURS CONTRIBUTIONS AU DEVELOPPEMENT LOCAL A DALOA AU CENTRE-OUEST DE LA COTE D'IVOIRE.....
Emile Aurélien AHUA, Kokou Gilles Mawena EKLOU, Djédjé Eric PREGNON p. 166-189
- LA COOPERATION TRANSFRONTALIERE EN AFRIQUE DE L'OUEST : ATOUTS ET OBSTACLES DANS L'ESPACE TRANSFRONTALIER SUD TOGO-BENIN.....
Yao Ebafeyi FALA, Kossiwa ZINSOU-KLASSOU p. 190-204
- GESTION DES DÉCHETS SOLIDES MÉNAGERS DANS LES LOGEMENTS SOCIAUX DE N'TABACORO AU MALI ET RISQUES SANITAIRES.....
Boubacar Amadou DIALLO p. 205-220
- TECHNIQUES ET IMPORTANCE DE LA FILIERE APICOLE EN ZONE TROPICALES HUMIDE : L'EXEMPLE DES COMMUNES DE NGANHA ET MBE (ADAMAOUA-CAMEROUN).....
Jairus GUEDJO TCHETCHE, Jean Paul Kévin MBAMBA MBAMBA, Awalou MOHAMADOU ABOUBAKAR p. 221-235

MOBILITE DANS LE GRAND LOME : LE ROLE DES VOITURES D'OCCASION DANS LE SYSTEME DES TRANSPORTS ROUTIERS.....

p. 236-253

Prénom Chimène BIDABI, Messan VIMENYO

Sociologie

ANALYSE DE LA PERSISTANCE DES ACTES DE VIOLENCE DANS LES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES : CAS DE L'UNIVERSTE ALASSANE OUATTARA (CÔTE D'IVOIRE).....

p. 254- 267

Brou Ghislain KOUADIO

LA FRANCAFRIQUE : QUELLE FRAGILITE DE COOPERATION POLITIQUE EN AFRIQUE FRANCOPHONE ?.....

p. 268-284

Jean Michel MOUNGA MBAIDJE TAMBAYE

GENRE ET GESTION DES MALADIES HANDICAPANTES EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DU DIABETE.....

p. 285-295

Konan Gnamien Dieudonné KOUAKOU, Gnoka Modeste BOUABRE

LA RÉSISTANCE DES HOMMES SÉNOUFO DE TIORONIA RADOUGOU DANS LA RÉGION DU PORO (CÔTE D'IVOIRE) À L'UTILISATION DES MÉTHODES CONTRACEPTIVES MODERNES.....

p. 296-312

Brahima COULIBALY, Gnenegnimin SORO

AGRICULTEURS-CITADINS ET RÉUSSITE DES MOBILITÉS PROFESSIONNELLES DANS LA VILLE DE NKONGSAMBA (CAMEROUN).....

p. 313-327

Roméo SAA NGOUANA

ANALYSE DE LA PLACE DES INVESTISSEURS NATIONAUX DANS LE SECTEUR HOTELIER DE LA VILLE DE SAINT-LOUIS.....

p. 328-344

Abdoul Wahab CISSE

Histoire-Archéologie

PEUPLEMENT ANCIEN DES BASSES VALLEES DU CHARI
ET DU LOGONE : ETUDE DE LA BUTTE DE BALAGNERE
EN REPUBLIQUE DU TCHAD..... p. 345-361

*Nembondé PONARI, Mongo Bety DJERAMIAN, Milman Noudjiko
HAMDJJI, Rémy Dzou TSANGA*

DYNAMIQUE DE LA PRODUCTION DU COMBUSTIBLE
PRISE PAR LES METALLURGISTES DE LA VALLEE DU
LOGONE..... p. 362-373

Belemel BANGA, Jean MBAIRO

Lettres Modernes

L'INFLUENCE DES MÉDIAS DANS LA DRAMATURGIE
CONTEMPORAINE AFRICAINE : CAS DE RÉCUPÉRATIONS
DE KOSSI EFOUL..... p. 374-384

Namory MÉITÉ, Brogoré Chantal GBOGA, Youssouf TOU

LES ENCHAINES DE REMY MEDOU MVOMO : UN
THÉÂTRE SOCIODRAMATIQUE..... p. 385-398

Bangali DOUMBIA

L'INVERSION SOUTENUE /OU ORATOIRE..... p. 399-411

Issakha MAHAMAT ADOUM

LA JUXTAPOSITION, LA COORDINATION ET LA
SUBORDINATION DANS LA PHRASE COMPLEXE ET
COMPOSÉE EN PÉVÉ..... p. 412-418

*Aimé BADJAM YAN-TCHAMSI, Kimtoloum PATCHAD, Dionnodji
TCHAIÏNE*

**PEUPLEMENT ANCIEN DES BASSES VALLEES DU CHARI ET DU LOGONE :
ETUDE DE LA BUTTE DE BALAGNERE EN REPUBLIQUE DU TCHAD**

*Nembondé PONARI, Mongo Bety DJERAMIAN, Milman Noudjiko HAMDJI, Rémy Dzou
TSANGA*

*Université de Sarh, Tchad, Université de Doba, Tchad, Centre National de Recherche pour le
Développement (CNRD), Tchad, Université de Maroua, Cameroun*

Résumé : Balagnêrê est situé dans le Département du Baguirmi au Sud-est de la Capitale du Tchad et à l'Est de la Sous-préfecture de Guelendeng. La littérature archéologique au Tchad a montré la contemporanéité du peuplement SAO et les pré-baguirmiens. Le problème que soulève ce travail est de clarifier la confusion ou l'ambiguïté de la nomination des résidents de Balagnêrê. Les témoins archéologiques attribués aux populations d'origine différente peuvent par le phénomène d'emprunt présenter une culture archéologique similaire ou quelquefois être attribués à une même culture archéologique. L'objectif visé dans cette étude est de caractériser le groupe de communauté SAO et son héritage culturel par une approche comparée des cultures archéologiques. La démarche suivie est fondée sur l'exploitation des sources écrites, les enquêtes ethnographiques, l'exploitation des vestiges archéologiques et des documents iconographiques. Les données collectées ont été analysées et interprétées dans le but d'appréhender la vie des communautés ayant vécu sur le site.

Mots clés : Archéologie, peuplement, Balagnêrê, basse-vallée, Tchad

Abstract: Balagnêrê is located in the Baguirmi department, South of the Capital of Chad and East of the Guelendeng Sub-prefecture. Archaeological literature in Chad has shown that the SAO and pre-Baguirmi settlements were contemporaneous. The problem raised by this work is to clarify the confusion or ambiguity surrounding the naming of the Balagnêrê residents. Archaeological evidence attributed to populations of different origins may, through the phenomenon of borrowing, present a similar archaeological culture or sometimes be attributed to the same archaeological culture. The aim of this study is to characterize the SAO community group and its cultural heritage through a comparative approach to archaeological cultures. The approach adopted is based on the use of written sources, ethnographic surveys, archaeological remains and iconographic documents. The data collected was analyzed and interpreted with the aim of understanding the life of the communities that lived on the site.

Key words: Archaeology, settlement, Balagnêrê, lower valley, Chad

Introduction

Balagnêrê est situé dans le Département du Baguirmi au Sud-est de la Capitale du Tchad. Il abrite une butte anthropique (10°.50' N. 15°.44' E)²⁴ qui a été découverte au cours de nos campagnes de prospection en 2012. D'une longueur de 100 m/150 m de large, le site

²⁴ Données collectées par nos soins sur le terrain entre 2012 et 2013 par un GPS.

est à environ 3 m de hauteur au-dessus de la plaine environnante. Sur ladite butteaffleure de nombreux indices archéologiques tels que : tessons de poterie, fragments des pipes, scories, lissoirs, figurines, fusaïoles, poids des filets, arêtes des poissons, ossements des animaux et de nombreuses urnes cercueils observées sur le talus de la berge du fleuve Chari. Elle a été occupée par des populations pré-baguirmiennes (Mousgoum²⁵), apparentées aux Massa et aux Sara qui jadis vécurent au Sud-est de la Capitale N'Djamena jusqu'à l'actuelle ville de Bousso (H. Tourneux, 1986, p.15).

D'ailleurs, les SAO seraient le premier peuple, ancêtres des Boudouma, des Kouri des îles du lac, des Motbeur de la Yoobé et des Ngouma du Yedséram, des Nguissim (Nguizim), des Manga (J. P. Lebeuf, 1977, p.15). La configuration de l'espace et de leur habitat laissent supposer que les communautés étaient en autarcie. C'est d'ailleurs la lecture qu'a faite Lebeuf. Celui-ci classe les différentes buttes qui composent les habitats Sao, justifie l'arrivée successive des Noirs chasseurs venus du Nord caractérisés par les buttes SAO I, d'autres groupes des Noirs pêcheurs venus de l'Est se sont installés en créant une ville dotée des remparts appelée SAO II et un troisième groupe représenté faiblement par les Kotoko qui réoccupèrent les buttes Sao connues sous l'appellation Sao III correspondant à l'histoire récente des Kotoko (J. P. Lebeuf, 1960, p.395; H. Moniot et J.P. Lebeuf, 1964, p.391).

Le problème que vise cet article est la clarification ou l'ambiguïté dans la nomination des groupes de communautés SAO et les pré-baguirmiens qui vivaient sur ces buttes selon la datation²⁶ obtenue. Or selon la littérature, l'espace situé aux abords du lac Tchad et celui dans les basses vallées du Chari et du Logone avaient été occupés par les SAO entre le VII^e et le début du XVI^e siècle (J.P. Lebeuf et Annie, M.D. Lebeuf, 1981, p.103). Comment appréhender le peuplement des basses vallées du Chari et du Logone à partir des vestiges archéologiques ? Quelles sont les communautés qui ont peuplé les basses vallées du Chari et du Logone ? À quelle période remonte l'occupation des sites d'occupation étudiés ? A ces questions soulevées, quelques hypothèses viennent se greffer. Les témoins archéologiques correspondant aux populations culturellement différentes, peuvent quelquefois être attribués à une même culture archéologique. L'objectif visé dans cette étude est d'analyser l'odyssée du groupe SAO et son héritage culturel par une approche comparée des cultures archéologiques sur l'ensemble du peuplement des basses vallées.

1. Méthodologie

La méthodologie d'analyse de la mise en place du peuplement ancien des basses vallées du Chari et du Logone se fonde sur l'exploitation des documents archéologiques. Les

²⁵ Ces populations apparentées sont les Mbara, Kargu, Budugur et les Kwang.

²⁶ Datation réalisée à partir d'un échantillon de charbon à l'Université de Waikato en Nouvelle Zélande qui donne une date de : 626 ± 20 BP ou calibré à l'âge de : 1396 CAL AD soit le XIV^e avant J.-C

recherches de terrain, l'observation et la collecte des données archéologiques ont aidé à compléter le corpus des données nécessaires à la reconstitution des groupes de population dans la zone d'étude. Par conséquent, les résultats présentés dans cette étude sont le fruit de différentes missions archéologiques que nous avons menées dans la zone. Pour la caractérisation du peuplement de la zone d'étude, nous avons utilisé des spécimens qui présentent les attributs permettant de les classer par typologie. Ainsi le critère d'étude se fonde sur les variables qui sont : la conservation, la texture, la morphologie, le décor, la structure décorative et les motifs décoratifs. Pour mener cette étude, nous avons adapté les modèles d'approche des auteurs comme : M.R. Séronie-Vivien (1982), C. Mbida (1996), M. Elouga (2001), J. Cauliez, *et al*, 2007 et 2009.

2. Résultats

L'ensemble du corpus de la poterie étudiée est le résultat des collectes de surface et de la stratigraphie. Nous avons en tout collecté 575 tessons de poterie dont 43 autres vestiges associés qui feront l'objet d'un autre article.

2.1. Historique des recherches dans la zone d'étude

En 1928, Théodore Monod au cours de sa mission ichtyologique au Cameroun avait déjà signalé la probable richesse archéologique aux alentours de Kousseri. Puis a attiré l'attention de la communauté scientifique. Cette alerte a eu un écho favorable dans certains pays notamment les Etats-Unis d'Amérique et la France qui avaient dépêché les spécialistes sur le terrain (J. Boulnois, 1943, p.80).

C'est ainsi que F. Wulsin envoyé par l'Université de Harvard entreprit les premières recherches dans la vallée du Chari. Les résultats de ces recherches ont montré la présence des buttes servant des immondices et sur lesquels jonchent les vestiges en assez bon état de conservation (J.P. Lebeuf, 1980, p.42). En 1936, l'équipe composée de M. Griaule, J.P. Lebeuf, A.M. Detourbet, et Dr L.Palés mène des recherches dans les parties camerounaise et tchadienne, lesquelles ont livré une quarantaine de gisements, et une quantité importante d'objets ainsi que de nombreux matériels funéraires (P. Huard, 1966, pp. 88-89 ; L.M. Diop, , 1968, p.10).

Dans la même région, entre 1999-2002, O.N. Ouangtoug, J. Mbairo et N. Ponari, ont mené des études en vue de rédiger leurs mémoires de maîtrise. Le premier a entrepris les travaux sur le site SAO de Kléssoum, où il a établi un catalogue destiné au musée national dans la perspective de la valorisation du patrimoine (O.N. Ouangtoug, 2002). J. Mbairo a axé son étude sur les objets SAO entreposés dans les musées de N'Djamena et de Gawi en vue de les cataloguer pour les futures expositions (J. Mbairo, 2002).

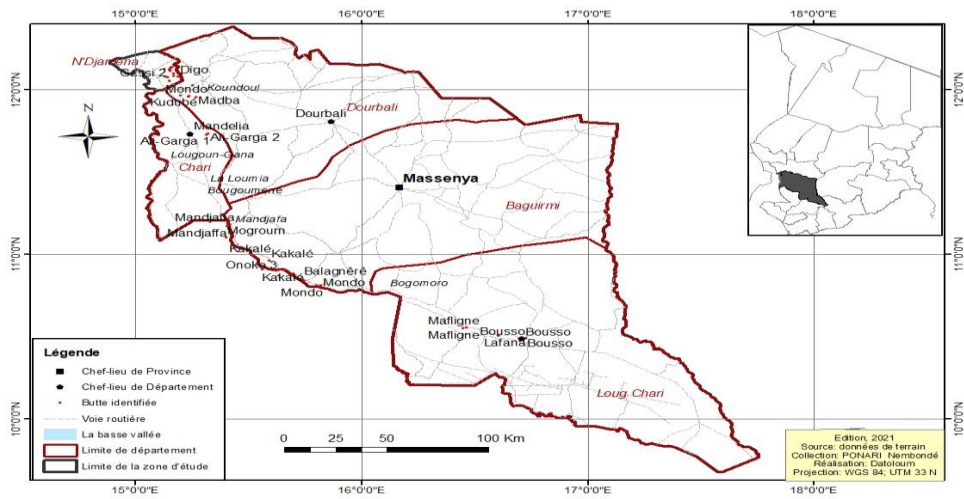
De 2012 à 2023, N. Ponari, en plus de ses travaux réalisés à Djalali en 2000 et à Kudubé en 2006, pour la rédaction de sa thèse, a approfondi les recherches dans les basses vallées du Chari et du Logone. Cette zone fait partie des sites de l'aire SAO dont J. P. Lebeuf

avait étudié dans la ville de Fort-Lamy, le bas Chari dans la partie septentrionale du Nord Cameroun.

2.2. Prospection du site

Nous avons entrepris entre 2009 à 2013 une vaste campagne de prospection dans les basses vallées du Chari et du Logone. Le résultat global avait permis de répertorier et d'identifier trente-trois (33) buttes parmi lesquelles trois (3) buttes appartenaient à Balagnêr²⁷. Le présent article concerne la butte n°1 (10°50'24.4'' N ; 15°44'42.8''E) localisée à Balagnêr. Sur celle-ci, un sondage est ouvert mais pour des analyses comparatives, nous avons étudié ses similitudes avec le site de Kudubé (Carte 1).

Carte 1 : Localisation des sites



Source : Données CNRD²⁸ / 2021

Les photos n°1 et n°2 présentent les butes de Balagnêr.

²⁷Coordonnées géographiques des 3 buttes de Balagnêr : n° 1 : 10°50'20.4''N ; 15°44'44.8''E, n°2 : 10°50'20.4''N ; 15°44'44.7''E et n°3 : 10°50'31.6''N ; 15°44'32.3''E, données collectées sur le terrain entre 2012 et 2013 au moyen d'un GPS.

²⁸ Centre National pour la Recherche et le Développement

Photos n°1 et n°2 : Buttes de Balagnêrê



Clichés : Nembondé Ponari du 14/12/2013 l'auteur

Image n° 3 : troisième butte de Balagnêrê du 14/12/2013



Cliché : Nembondé Ponari du 14/12/2013

2.3. Le sondage

Le sondage est ouvert dans la partie basse de la butte sur la berge du Chari suivant les coordonnées géographiques $10^{\circ} 50, 20' 2'' N$; $15^{\circ} 44, 45' 0'' E$. En dehors des tessons, aucun autre indice n'a été visible en surface. Nous avons procédé à la description du contexte du site, du carroyage, du sondage mais aussi de leur environnement. Dès le départ, nous avons fait la collecte de surface dans les carrés et les objets ont été enregistrés dans le cahier journal. Ensuite, s'en est suivi le décapage du carré choisi pour le sondage.

Photo n°4 : carroyage

Photo n°5 : sondage du carré C



Cliché : Nembondé Ponari du 17/11/2014

Figure n° 1: plan spatial

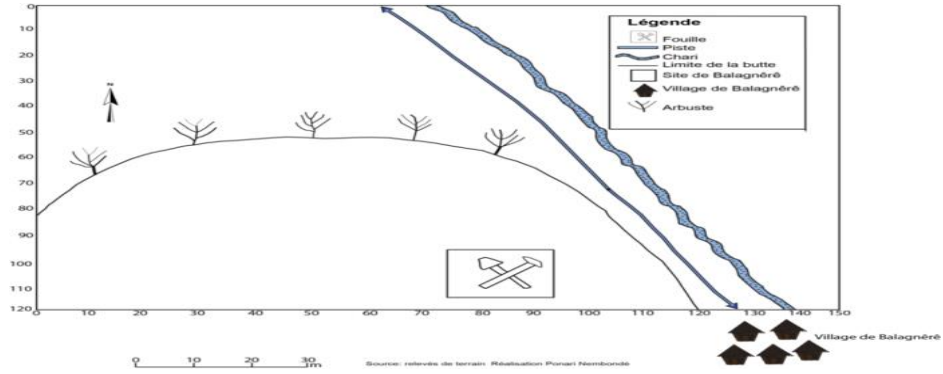


Figure n°2 : plan spatial du carré

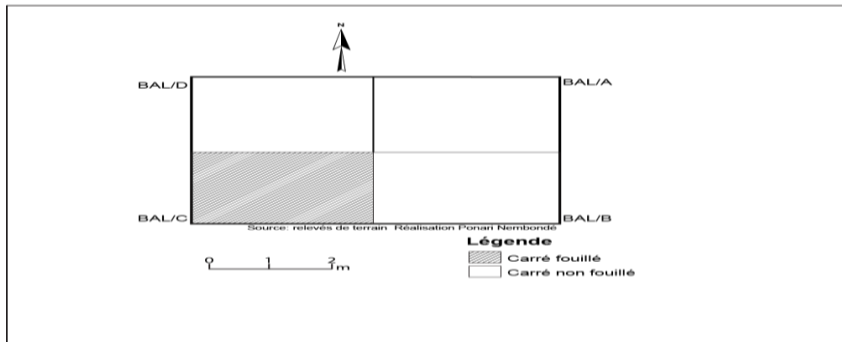


Figure n° 3 : relevé en plan

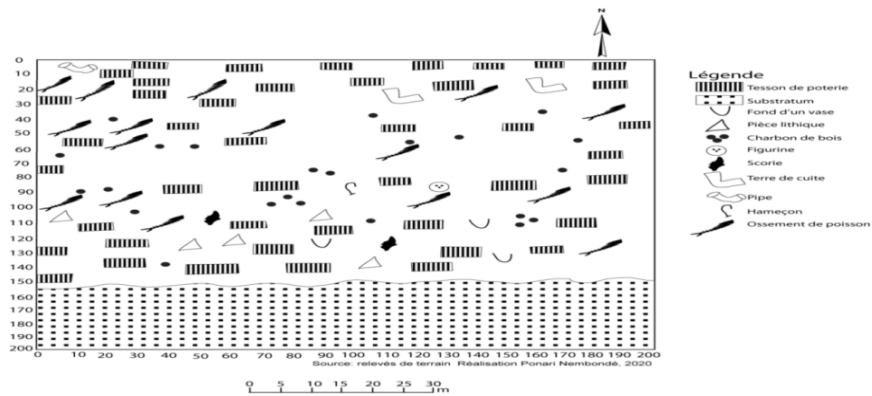
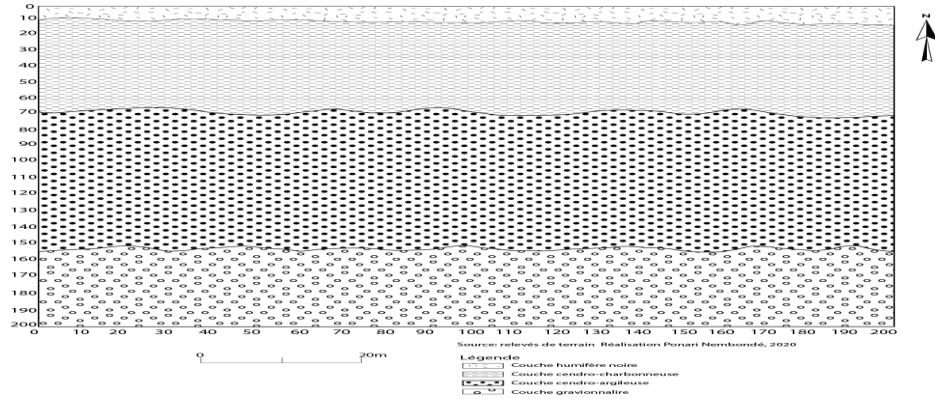


Figure n°4 : profil stratigraphique du sondage



3. Typologie des décors

Nos tessons sont issus de plusieurs parties des récipients. Quelques-uns sont décorés et les autres ne l'ont pas été. Parmi tous ces spécimens, on compte aussi ceux qui sont dégradés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les termes : grand, moyen et petit employés dans le texte suivant consiste à expliquer les épaisseurs et non la grandeur des tessons. Sur 575 tessons de poterie que compte notre collection, nous avons dégagé 311 grands tessons soit 54%, 197 tessons moyens soit 34% et 63 petits tessons soit 12%. Cependant, tous les spécimens ne sont pas décorés. Il y en a qui sont décorés, d'autres sont sans décors et une autre catégorie altérée.

Le critère de classification se fonde sur la nature des décors, les surfaces interne et externe sont lisses mais il y a celles qui sont aussi altérées. C'est ainsi que nous avons dégagé 273 spécimens décorés soit 47,81%, 199 spécimens non décorés soit 34,85% et 99 spécimens altérés soit 34,85%. Les tessons dont les épaisseurs sont grandes sont ceux dont la mensuration varie entre 19 mm à 10 mm et les moyennes de 10 à 6 mm et les petites ou fines de moins de 5 à 0 mm.

Les plus grandes épaisseurs proviennent pour la plupart des urnes, des silos et des vases, les épaisseurs moyennes sont des vases moyens, raffinés et l'épaisseur la plus petite ou fine, est constituée des bols, des écuelles et des gargoulettes représentées par leur goulot. Les spécimens grossiers ne sont pas généralement enduits de l'ocre. Certains tessons moyens et fins ont toute la surface lisse et enduite de kaolin rouge ou noire. Parfois, on remarque la couleur au niveau de la panse supérieure se rapprochant des lèvres. D'autres surfaces sont enduites exclusivement à l'intérieur et ou à l'intérieur par le kaolin rouge brique 5YR6/4) ou noire d'argile (HVC N12). Quant aux spécimens, les faces interne et externe sont dégradées, en les observant de près, ce sont les fragments de tessons dont certaines parties avaient été mal conservées ou mal cuites.

4. Analyse de la poterie

Le corpus collecté dans la zone d'étude était composé des tessons de poterie et des outillages divers. Aucun vase ou bol en entier n'a été mis au jour, excepté ceux observés sur les berges du Chari. L'étude de la céramique porte uniquement sur les tessons de poterie²⁹. Ce sont des spécimens qui présentent les attributs permettant de les classer en grands groupes ; lesquels seront disséqués par des critères discriminatoires afin de caractériser le peuplement de la zone étudiée. Ainsi, le critère d'étude se fonde sur l'état de conservation, la texture, la morphologie, le décor, la structure décorative et les motifs décoratifs. Pour mener cette étude, nous avons adapté les modèles d'approche des auteurs comme M. Elouga (2001), C. Mbida (1996), M.R. Séronie-Vivien, (1982).

4.1. Étude morphologique de la poterie

Le site n'a pas livré toute la composante de la céramique à cause du sondage limité. Lors du classement, on a pu identifier les catégories des structures qu'elles soient simples ou composites. Aussi, nous nous sommes rendus compte que certains fragments de tessons dégagent des formes tronconique, ovoïdale, sphérique, hémisphérique sur lesquelles subsistent les bords droits, ourlés et sans épaississement. Nous voudrions aussi identifier les attributs des différents vestiges qui sont ajoutés aux vases. Les critères de classification se fondent sur les attributs de formes telles que : les fonds, les panses, les cols, les bords, les lèvres, les couvercles et les aménagements.

5. Étude typologique des formes

L'étude typologique des éléments diagnostiques observés à partir des tessons prélevés en surface et/ou exhumés ne sont pas pourvus de tous les éléments qu'on a retrouvés à Kudubé³⁰. Les pieds et les couvercles ont été les chaînons manquants dans cette collection. Il est possible que les potières aient plus développé une poterie dépourvue des éléments observés à Kudubé.

Dans notre collection, cinquante-cinq (55) soit 9,56% font partie de fond, Pour G. B. Arnal : « le fond d'un vase est constitué de la partie inférieure (G. B. Arnal, 1989, p.29). Sur l'ensemble de la collection, quatre types de fonds ont été identifiés. Il s'agit des fonds : arrondi, rond, à socle et plat.

Quant aux panses, deux cent cinq (205) soit 35,65% tessons de poterie sont constitués de panses. La panse est la partie du récipient qui commence à partir du fond jusqu'à

²⁹ Les données de Balagnêrê sont constituées des fusaïoles, des poids de filet, des pipes, des figurines anthropomorphes, des ossements d'animaux, des arêtes de poissons, du charbon de bois, de la cendre, des scories, des pièces lithiques, un hameçon, etc. à telle enseigne qu'on a jugé nécessaire de réserver les autres matériels pour un autre article.

³⁰Kudubé est aussi un site d'habitat à l'image de Balagnêrê. Nous utilisons ces données pour une étude comparée, c'est pourquoi, il est cité.

l'amorce du col pour les uns et entre le fond et la lèvre pour les autres (J. Cauliez et al, 2007, p.5 ; J.C. Gardin, 1985, p.21). Quant à J. Cauliez, une panse est « une partie principale du récipient située entre le bord et le fond, entre le col et le fond ou entre la lèvre et le fond » (J. Cauliez et al, 2007, p.5). À cet effet, notre critère de classification se base sur les attributs des formes. Quatre formes géométriques ont été dégagées. Il s'agit des formes : ellipsoïdale, ovoïdale, hémisphérique et sphérique.

De ces vases, différentes formes ont été dégagées. Il s'agit des formes ellipsoïdales (50 spécimens soit 24, 39, %), des formes ovoïdales (40) soit 19, 51 %), des formes hémisphériques (75) soit 36, 58 %) et des formes sphériques (40 individus soit 19, 51 %) provenant pour la plupart des fragments de bols et des écuelles. Ce sont des récipients dont leur grand axe est tantôt horizontal ou vertical avec un diamètre (dm) maximale à l'ouverture interne de 12 cm et externe de 16,3 cm.

Tous ces fragments de poterie sont reconnus grâce à la panse surmontée de lèvres, à la forme renflée qui décrit une inflexion à partir de la panse supérieure ou soit à des bouts de panses surmontées des bords, etc.

En fait, une étude comparée des groupes chronoculturels de notre site permet de relever que le site de Kudubé produit les mêmes formes à savoir : hémisphérique, sphérique et ellipsoïdale. En revanche, Balagnêrê ne s'est pas fait représenter par la forme ovoïdale mise au jour à Kudubé. En dépit du caractère limité du sondage du site, il est prématuré de tirer une conclusion. Cependant, il existe un fait culturel spécifique à un groupe de peuplement donné. Toutefois, tout porte à croire que Kudubé à cause de la distribution assez régulière de la culture matérielle archéologique, suppose un peuplement numériquement important et avec une production plus massive qu'à Balagnêrê.

Nous abordons l'étude des motifs décoratifs sur le site de Balagnêrê. Le corpus compte cent quatre-vingt-onze (191) soit 32, 22 % de tessons qui sont décorés. Pour les identifier, nous nous sommes inspirés du modèle de M.R. Seronie-Vivien (1975) et de J. Cauliez, 1975. Le critère de classification repose sur les attributs du style de décor. Ainsi, quelques motifs décoratifs s'individualisent. Il s'agit des impressions de molettes torsadées, des impressions en chevrons, des impressions en lignes ondulées et des cannelures.

Planche n°1 : typologie des molettes de cordelettes torsadées

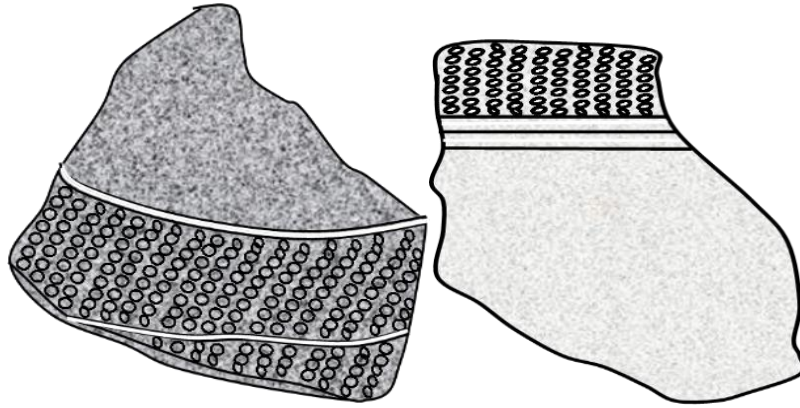


Fig n° 4 : Impressions de

Fig n° 5 : Impressions de

molettes de cordelettes

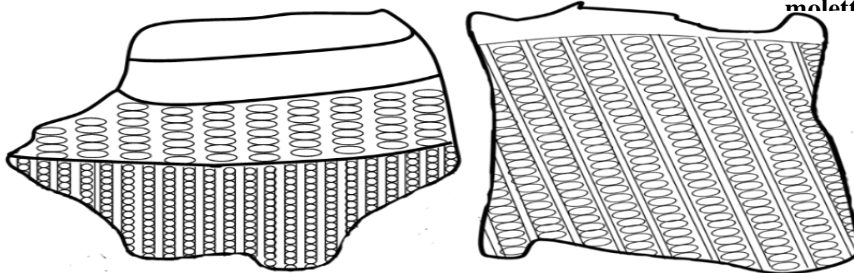


Fig n° 6 : Impressions de

Fig n° 7 : motifs de

Source : Dessin Nembonde PONARI en 2021

5.1. Les impressions de décors en chevrons

Dans cette rubrique, nous avons recensé 18 spécimens soit 9,42 %. Les chevrons sont des motifs issus d'impressions de peigne taillé dans un bois à angle obtus très arasé. Ils sont faits à partir des segments à ligne de forme géométrique discontinue (J. Cauliez, 1975, p.8), ou en bandes alternées, d'autres en motifs ou en damiers. C'est le cas des tessons (planche n° 2, figure n°8, p.10 ; figure n°9, p. 11), prélevés en stratigraphie. Ces deux spécimens proviennent essentiellement de la partie supérieure. L'unité qui sert à

constituer ce motif est fait d'un trait/ ou de deux traits/ dont les deux extrémités se joignent formant un < renversé ou un V ouvert ou des lignes sinueuses disposées verticalement. Ces motifs sont généralement repérables sur la panse supérieure, c'est-à-dire sur le vase caréné, juste avant ou après la rupture d'inflexion, au niveau de l'épaule et le plus souvent sur les bords. L'impression de peigne est la technique ornementale la plus couramment observée au sein des niveaux néolithiques. Elle a été utilisée pour décorer les céramiques trouvées à Daima et à Sou-Blama Radjil dans les niveaux les plus anciens (O. Langlois, 2004, p.117).

Planche n°2: typologie des décors en chevrons. Figure n° : 8, 9, 10.

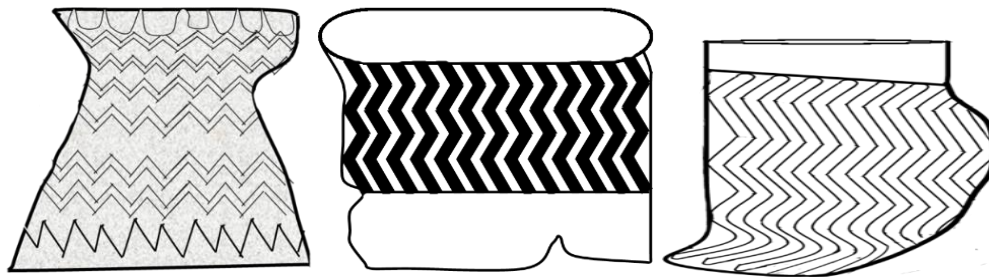


Fig n° 8 : motifs de chevrons Fig n°9 : motifs de chevrons Fig n° 10 : motifs de chevrons



Dessin : Nembondé PONARI

5.2. Les incisions cannelées

Parmi les tessons décorés, 19 spécimens soit 9, 94 % sont dotés des incisions cannelées. Ce type de motif est réalisé par un corps dur tels que le poinçon et le bois taillé. C'est cette action d'inciser sur une surface encore molle qui fait émerger les cannelures ou des sillons sur laquelle s'ajoutent des motifs de molettes de cordelettes.

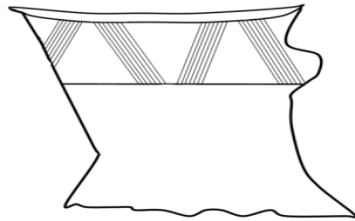
5.3. Les impressions par hachure ou par estampage

Vingt impressions par hachure ou par estampage soit 10, 47 % ont été identifiées. Ces impressions par hachures ou par estampage consistent à réaliser sur la partie supérieure d'un récipient encore mou. Sept traits en forme de tirets disposés obliquement dont les deux extrémités : de bas en haut, sont séparés vers le haut par le bord et vers le bas par une ligne circulaire tenant lieu des figures géométriques losangiques. Ces motifs sont réalisés au moyen d'un tiret par un corps dur (poinçon, bois taillé), tracé ou traîné à la fois l'une après l'autre.

En revanche, l'élément (planche n°3, figure n° 11, p.12), est un type d'estampage dont le motif est appliqué sur la paroi encore fraîche donnant une figure géométrique. Le décor

que nous observons sur les fragments de ces tessons est disposé généralement sur la panse supérieure. Pour former ce motif, cette potière a utilisé une sorte de tiret court irrégulier dont elle traîne l'un après l'autre pour obtenir une figure géométrique.

Planche n°3 : Typologie des motifs par hachure ou par estampage



**Fig n°11 : motifs par hachure en bande :
figure en triangle**



**Fig n° 12 : motifs géométriques en
forme de triangle**



Dessin : Nembondé PONARI en 2021

5.4. Les impressions en peigne

Les tessons (figure n°13 et figure n° 14 ci-dessous) ont été choisis à cause de la complexité de leurs décors. Sur la paroi du tesson (planche n° 4, figure n° 13, p.12), nous observons deux motifs distincts en lignes ondulées dont alternent des incisions. Nous remarquons sur ces fragments, les lignes ondulées qui se seraient faites par un peigne à dent fileté taillé dans une tige ou un bois traîné sur la paroi encore molle.

Ce type de décor est obtenu à l'aide d'une languette à extrémité fine et pointue. L'outil est traîné sur la pâte pour former des incisions courtes et longues allant dans le sens horizontal. Obliquement, sont disposées des incisions longues qui entaillent les premières laissant en bande de sillons des cannelures.

Par contre, le fragment (planche n° 4, figure n° 14, p.12) possède un type de décor qui fait appel à un outil ayant plusieurs dents. Sur ce fragment du spécimen choisi comme un échantillon, on observe deux sortes des impressions réalisées à l'aide d'un peigne à dents multiples qui s'affichent. Ces motifs appliqués par pression sur les sillons en petits sauts successifs forment une ligne continue. En dessous de ces rangées, d'autres sont disposées obliquement.

Planche n°4 : typologie des impressions en peigne alternées des lignes ondulées suivies des cannelures

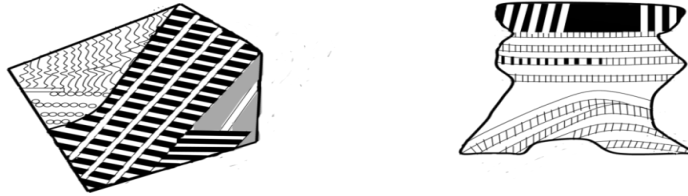


Fig n° 13 : Impression en peigne 0 30 **Fig n° 14 : Impression en peigne**

Dessin : Nembondé PONARI en 2021

5.5. Les impressions en ligne ondulée et en feuille

Dans cette rubrique, vingt et deux (22) tessons soit 11, 52 % des impressions en ligne ondulée ou en feuille végétale ont été identifiées. Le fragment (planche n°5, figure n°17, p.14), porte des décors complexes. Apparemment, c'est un tesson issu de la panse qui présente l'allure en sa forme de **S**. On observe une répartition des décors sur toute la structure. Au niveau de l'amorce du col inférieur jusqu'au bord, sont disposées des lignes ondulées verticales séparées par de légères incisions qui les mettent en bandes ou en lignes onduées ou en mosaïques. Au bas de ces motifs, à partir de la panse, on observe une sorte de feuille végétale avec les nervures qui tiennent lieu de petits bourrelets à l'intérieur desquels s'annoncent les lignes ondulées comme on l'a vu ci-haut (Cf. planche n° 5, figure n°17, p.14).

Du point de vue geste, ce sont les tirets qui sont disposés l'un après l'autre pour former ces motifs. En ce qui concerne les lignes onduées, les outils seront réalisés par un corps dur dont les dents constituent un peigne fileté. Le geste consiste à trainer l'outil dans la tranche indiquée l'un après l'autre.

5.6. Les impressions en bande de point

Dix (10) tessons de poterie soit 5, 23 % forment ce groupe d'impression. Le tesson (figure n° 16, p .13 ci-dessous), est une panse surmontée d'une lèvre. Les motifs observés sont faits sur une poterie encore molle. L'outil utilisé pour la réalisation de ce décor est un peigne denté appliqué successivement sur la paroi. Le geste consiste à les appliquer les uns après les autres. Ils sont disposés horizontalement en ligne ou en segment ou encore en bande de points. Donc l'unité du motif est un point répété successivement pour former ce décor.

5.7. Les impressions en ligne ondulée alternées des incisions

Quinze spécimens soit 7, 85 % constituent cette typologie. C'est un fragment (figure n°15, p.14), de tesson à décor complexe. Nous avons constaté qu'il porte deux décors : il

s'agit des : lignes ondulées et des incisions. Pour les lignes ondulées, l'outil utilisé serait un peigne à dents filetées taillé dans un bois ou une tige, lequel est trainé sur la paroi encore fraîche. Quant aux incisions, un corps dur aurait servi à sa réalisation. Ce type de décor est obtenu à l'aide d'une languette à extrémité fine et pointue. L'outil est trainé sur la paroi pour former des incisions courtes ou bien longues allant dans le sens horizontal. Obliquement, les incisions longues sont disposées et coupent les premiers décors formant des cannelures.

Planche n°5 : typologie des incisions en ligne ondulée, en bande de points et impressions par estampage alternées des molettes

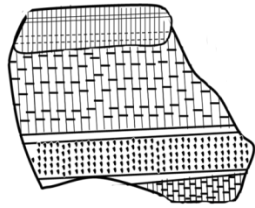


Fig n° 15 : Incisions en ligne ondulée suivie des incisions

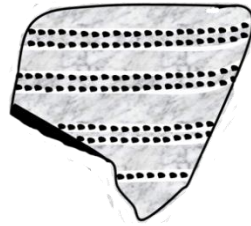


Fig n° 16 : motifs en bande de points

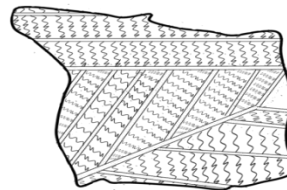


Fig n°17 : Impressions par estampage ou molettes



Dessin : Nembondé PONARI en 2021

6. Discussion

Si les chercheurs européens ont confondu le peuple sao à tous les Tchadiens, dans la pratique, tous les Tchadiens ne sont pas des Sao. Pendant que vivaient les Sao dans le Kanem-Bornou entre le VIII^e et le Xe siècle, d'autres peuples vivaient, en ce moment, au Sud du lac Tchad car au regard des données archéologiques disponibles, le peuple SAO n'avait pas occupé les abords du lac Tchad et par extension le lac Fitri (J. Chapelle, 1986, p.29). Allant dans le même ordre d'idées, les SAO et leurs descendants KOTOKO n'ont pas occupé entièrement le Tchad dans le passé comme semble dire certaines littératures (G. Nachtigal, 1880, p.459). Cependant, les recherches de H. Tourneux et al (1986) montrent la localisation des peuples majoritaires qui peuplent le Tchad.

L'occupation de la zone d'étude n'est pas un fait récent. Selon la chronique locale rapportée par J.P. Lebeuf, les Sao qui sont actuellement entrés dans la légende, étaient dès le VIII^e siècle établis au Kaouar et auraient occupé, à partir du X^e siècle, toute la région comprise entre le lac Fitri, la partie Nord du Cameroun et le pays Massa (J.P. Lebeuf, et A.M. Detourbet, 1977, p.49). Mais le J.P. Lebeuf se contredit, car il soutient que :

cette zone était un endroit isolé, une région qui se renfermait sur elle-même en renforçant le conservatisme et les individualismes les plus farouches comme le souligne l'attachement des hommes à leur sol, les particularismes locaux et la multiplicité des langues (J.P. Lebeuf et A.M. Detourbet », 1977, p.12).

Le site de Balagnêrê nous donne la date du XVI^e siècle après J.-C. Cette datation obtenue dans ce site, si on la compare à celles obtenues par J.P. Lebeuf dans les buttes de N'Djamena et dans les environs, nous pouvons déjà supposer que les pré-baguirmiens qui vivaient à Balagnêrê avaient occupé cet espace antérieurement avant la descente des SAO et avant la fuite des Moulouï, des Massa et des Kargu du Barh Erguig sur les rives des fleuves Chari et Logone (V. Pâques, 1977, p.101). En revanche, le XIV^e siècle, dans la zone d'étude est antérieur à l'installation du royaume Barma selon la datation obtenue à Waikato. Ces derniers en dehors des buttes anthropiques, ont apporté l'art défensif par les tranchées creusées à même le sol limitant ainsi leur habitation. Vraisemblablement, la datation obtenue grâce à un échantillon du charbon prélevé à 1 m de profondeur à la Spectrométrie de Masse par Accélérateur (AMS) à l'Université de Waikato en Nouvelle Zélande (626 ± 20 BP ou calibré à l'âge de : 1396 CALAD) à Balagnêrê³¹ montre que les sites auraient ou ont connu les établissements humains au XIV^e siècle après Jésus Christ. Cette date correspondrait à l'installation des populations le long du Chari et du Logone entre le XII^e et le XVIII^e siècle (J.P. Lebeuf, 1950, p.35). Ce qui peut nous permettre d'émettre l'hypothèse selon laquelle plusieurs communautés en dehors des SAO vivaient à des endroits différents sans se connaître. Autrement dit, cela peut, dans une certaine mesure, être lié à cette descente des populations venant des abords du lac Tchad. De la même manière qu'ils étaient disséminés sur les différents terroirs, ils ont développé différents modes de production, mais qui quelquefois présentaient les traits communs comme observés sur les tessons de poterie. C'est ce qui fait correspondre parfois les mêmes faciès chronoculturels. Nous pouvons aussi penser à une économie endogène de production.

Conclusion

Située dans le Département du Baguirmi au Sud-est de la Capitale du Tchad et à l'Est de la Sous-préfecture de Guelendeng, la butte de Balagnêrê a été occupée par des pré-baguirmiens apparentés aux Massa et Sara actuels. Ils vécurent depuis la Capitale jusqu'à la ville de Bousso. L'étude de la poterie a révélé une gamme importante des caractéristiques culturelle, décorative, stylistique, excellent indice culturel pour la caractérisation de ces populations. La classification typologique des tessons de poterie, ses impressions et styles décoratifs ont permis de distinguer les traits culturels du peuplement de Balagnêrê et de Kudubé. Il ressort de cette étude une certaine similarité au niveau des formes, des décors et des styles décoratifs caractéristiques d'une

³¹ Datation réalisée le 15 Juillet 2015.

contemporanéité. Cette contemporanéité se justifie grâce à la datation réalisée à Balagnêrê qui atteste que les communautés de Kudubé et de Balagnêrê auraient été contemporaines de la communauté SAO qui vivait aux alentours du lac Tchad vers le VIII^e siècle avant sa fuite au XVIII^e siècle dans les basses vallées du Chari et du Logone. Par ailleurs, le XVI^e siècle est une date qui correspond à la fuite des SAO vers le Chari et à la fondation du royaume du Baguirmi, rencontre au cours de laquelle naquit le contact entre ces deux communautés. C'est pourquoi au niveau des décors et des plages décoratifs, se trouve des spécificités qui marquent l'homogénéité et la ressemblance qui caractérisent le continuum culturel ou la succession du peuplement dans un même espace. Cette spécificité s'explique par un mode de production hétérogène qui les distingue les uns des autres. Par conséquent, on pourrait aussi envisager une homogénéité des cultures matérielles ou des modes de production, c'est-à-dire une coexistence des modes de production d'un peuplement pourtant d'origine diverse.

Bibliographie

ARNAL, Gaston Bernard 1989, *Céramique et céramologie du Néolithique de la France méditerranéenne*. Mémoire n° 5 du Centre de Recherches archéologiques du Haut-Languedoc, 390 p.

CAULIEZ, Jossie, 2001, *La céramique du Néolithique final dans le sud-est de la France : exemple du silo 1 du site de la France à Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence)- Etude et attribution chrono-culturelle*, Aix-en Provence, Mémoire de Maîtrise sous la direction de R.Chenorkian, 149 p.

CAULIEZ, Jossie, DELAUNAY Gaëlle et DUPLAN Véronique, 2009, Nomenclature et méthode de description pour l'étude des céramiques de la fin du Néolithique en Provence, *Préhistoires Méditerranéennes*. [En ligne], 10-11 | 2002, mis en ligne le 23 avril 2009, consulté le 07 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/pm/250> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/pm.250>.

CAULIEZ, Jossie, 2007, Les corpus céramiques du 3^e millénaire av. J.-C dans le Sud-est de la France. Identité du groupe Rhône-Ouvèze. In *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 104, n°1, pp.125-145 ; doi : <https://doi.org/10.3406/bspf.2007.13652>. https://WWW.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_2007_num_104_1_13652. Fichier pdf généré le 21/06/2022.

CHAPELLE, Jean, 1986, *Le peuple tchadien ; ses racines, sa vie quotidienne et ses combats*, Paris, Editions, Harmattan, 304 p

LANGLOIS, Olivier, 2004, « Distributions anciennes et actuelles des décors imprimés au Diamaré (Nord Cameroun) et à ses marges ». *Préhistoires Méditerranées* [en ligne], 13/2004, mise en ligne le 27 mars 2009, consulté le 19 avril 2009. URL : <https://journals.openedition.org/pm/131>, p. 109-126.

LEBEUF, Jean Paul et DETOURBET, Annie Masson, 1977, *Les Arts des Sao* (Cameroun-Tchad-Nigeria), Paris, Nouvelles Editions du Chêne, 207 p.

LEBEUF, Jean Paul et ANNIE, Masson Detourbet LEBEUF, 1981, Recherches archéologiques dans les basses vallées du Chari et du Logone (Cameroun Septentrional), Recherche, Pédagogie et Culture, 55, Septembre-Décembre, p. 42-46.

LEBEUF, Jean Paul, 1960, Signification de la céramique sao (Tchad), Comptes rendus séances de l'Académie inscriptions et belles-lettres, Paris, p. 394-405.

LEBEUF, Jean Paul et DETOURBET, Annie Masson, 1950, *La civilisation du Tchad : le pays tchadien, la légende et histoire, les Sao et les peuples actuels*, Paris, éd, Payot, 198 p.

MONIOT HENRI et LEBEUF Jean Paul, 1964, « Archéologie tchadienne ». In : *Annales, Economies sociétés, civilisations*, 19è, N.2, pp.389-391

SCHMALH Peter R, 2006, Historical Archaeology in Africa. Representation Social Memory, and Oral Traditions, New- York, éditions Altamira, Press, 316 p

SERONIE-VIVIEN Marie-Roger, 1975, *Introduction à l'étude des poteries préhistoriques*, Bordeaux, Société Spéléologique et Préhistorique, 103 p.

PONARI, Nembondé, 2002, *Le site sao de Djalali (Tchad) : sondages et étude du matériel*. Mémoire de maîtrise en histoire ancienne : option archéologie, Université de N'Djamena, Décembre, 86 p.

PONARI, Nembondé, 2007, *Etude archéologique des implantations humaines de la rive droite du Chari en République du Tchad*. Mémoire de DEA en archéologie, Université de Yaoundé I (Cameroun), 13 août, 136 p.

PONARI, Nembondé, 2019, Les enjeux des patrimoines en périls au Tchad : cas de N'Djamena et de Moundou, In *les Annales de l'Université de Moundou (FLASH)*, Série-A, Vol 5(1), p. 171-181.

PONARI, Nembondé, 2022, Le patrimoine culturel, vecteur du développement : cas du Tchad, In *les Annales de l'Université de Moundou (FLASH)*, Série-A, Vol 9(1), p. 407-428.